

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. .
Etranger le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque moisRÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES sont reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉES

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE DROIT D'ASSOCIATION, A. Steyert. — BULLETIN POLITIQUE, Neuville. — M. HARMEL A LYON, P. M. B. — ETUDES SOCIALES, X. — UN DÉBUT PARLEMENTAIRE, L. Ducurtyl. — NOTES LYONNAISES ET COMMUNICATIONS. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. — PORNOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, Nemo. — BIBLIOGRAPHIE, André. — MARCHÉS, Thur. Lep. — FEUILLETON, M. du Campfranc.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET LE

DROIT D'ASSOCIATION

L'association maçonnique ayant pour objet d'établir la domination absolue d'une oligarchie maîtresse du monde entier, toutes les autres associations sont pour elle des rivales dont elle doit se débarrasser. Toute force politique ou sociale qui n'est pas l'esclave de la franc-maçonnerie est condamnée inadmissiblement par les francs-maçons ; et, comme ils forment une aristocratie essentiellement financière, c'est surtout contre les sociétés religieuses et populaires qu'ils dirigent leurs efforts les plus persistants et les plus acharnés. Leurs premiers coups aux débuts de la Révolution, ont été pour les corporations et c'est contre elles que récemment encore ils renouvelèrent leurs attaques.

C'est ainsi que les corporations ouvrières furent supprimées en 1791 ; c'est ainsi également que les corporations religieuses ont été tout récemment dispersées. Contre les unes on invoqua la liberté du travail, contre les autres on exhuma des lois abrogées ou des textes falsifiés. Ici la violence, là l'hypocrisie et partout l'intolérance, le mensonge et la tyrannie.

En réalité l'organisation du travail était un obstacle invincible à la suprématie du capital, de même que les sociétés religieuses assuraient trop d'indépendance aux ouvriers de l'intelligence.

Qu'est-ce en effet que cette prétendue liberté du travail que l'école maçonnique proclame avec tant de fracas, si ce n'est l'asservissement du travailleur ? Deux éléments concourent à la production : la main-d'œuvre qui produit effectivement et le capital qui alimente la main-d'œuvre qui dénuée de ressources, ne pouvant tirer profit de ce qu'elle produit, est obligée de l'abandonner au capital moyennant non une part proportionnelle mais un salaire arbitrairement fixé. De là, entre ces deux agents, un conflit perpétuel, une lutte constante et, il faut le remarquer, lutte absolument inégale dans laquelle la main-d'œuvre est toujours forcément vaincue. Pour lutter la première condition est de vivre, et c'est le capital qui seul possède et dispense les moyens de vivre ; il lui suffit de les refuser à son adversaire pour que celui-ci soit immédiatement désarmé. Autrement dit, l'ouvrier n'ayant que son travail pour vivre et ne pouvant en vivre que par la rémunération que le capital lui en accorde, est entièrement à la merci de ce dernier qui restreint d'autant plus les salaires qu'il y a plus de profit et annihile d'autant plus sûrement les velléités d'indépendance de la main-d'œuvre. Au besoin il lui reste le moyen suprême de suspendre le travail pour forcer le travailleur à se rendre.

En résumé, le principe de la liberté du

travail inventé par la franc-maçonnerie, est un cercle vicieux dans lequel l'homme de labeur est condamné à tourner perpétuellement rive qu'il est à la chaîne du salariat. Ce mot fascinateur de liberté est ici un mensonge grossier : Il n'y a pas de liberté pour celui qui est trop faible pour en user et dans ce cas la liberté absolue n'est que la tyrannie du plus fort.

Il est donc bien évident que la réglementation du travail aussi légitime que toute autre réglementation sociale, est indispensable pour limiter les envahissements du capital, de même que les associations ouvrières sont les seuls moyens de lutter contre son arbitraire. En dehors de cela on tombe forcément dans les aberrations du socialisme et de l'anarchie.

Mais c'est précisément parce que ces moyens seraient efficaces que la franc-maçonnerie, qui n'est autre que l'absolutisme de l'argent érigé en maxime politique, religieuse et sociale, c'est pour cela qu'elle les combat avec acharnement. Elle préfère de beaucoup les agitations tumultueuses et sanglantes des émeutes ; leurs folles théories effrayent, éloignent et amènent d'involontaires réactions en faveur de la prédominance du capital, tandis qu'une sage réglementation limiterait son arbitraire en satisfaisant à la fois les sentiments d'équité et les intérêts de tous.

C'est aussi pour cela que les francs-maçons combattent avec tant d'acharnement les associations religieuses. Leur tactique consiste à s'emparer de l'opinion de manière à faire réclamer par elle ce qu'ils n'obtiendraient pas directement. Ils y parviennent avec le concours des publicistes et des écrivains qu'ils savent habilement enrégimenter sous leur bannière. Les gens de lettres sont des ouvriers non moins besogneux que leurs collègues du labeur manuel, plus besogneux même car, la nature même de leur travail, excite en eux une foule d'appétits ruineux auxquels bien peu ont la force de résister. Moins sage, moins indépendant, moins stoïque que le simple artisan, l'ouvrier intellectuel se fait volontiers le valet du capital dispensateur de la richesse et des honneurs dont il a soif, et qui montre envers lui autant de générosité qu'il use d'égoïsme passionné envers le prolétaire. Artistes, poètes, orateurs, journalistes, philosophes et savants, tous se font les auxiliaires de la franc-maçonnerie, préconisent les doctrines, propagent les théories, combattent les adversaires, exaltent les adeptes, ou bien sous le voile d'une apparente neutralité, agissent non moins efficacement en détournant l'attention, en amoissant les caractères, en abêtissant les intelligences par le théâtre, la chanson, la littérature énervante et le journalisme stupide auquel on donne le nom de mondain ; il n'y a pas jusqu'à la presse intransigeante qui par sa sottise et ses violences ne serve inconsciemment la cause du capital et ne nuise au prolétariat. Quant aux écrivains indépendants on leur réserve le sort du malheureux soldat de la lutte industrielle et économique : le silence, la misère et la mort.

Pendant, entre ces deux alternatives d'esclavage ou de famine offertes à l'homme de lettres, il restait des citadelles où l'intelligence retrouvait toute sa liberté. Les corporations religieuses ouvrirent des asiles aux âmes éprises de vérité et de justice. Là délivrés des soucis matériels, dédai-

gneux des ambitions vulgaires, abrités contre les sollicitations malsaines, des lettrés, des savants, des orateurs, sous la seule réserve de respecter les principes de morale et les dogmes religieux, peuvent étudier, parler, écrire, défendre leurs opinions, développer leurs théories, exposer leurs découvertes et sont libéralement armés et équipés pour guerroyer à leur guise contre le mensonge et l'erreur. De telles institutions où l'indépendance de l'esprit humain était si bien abritée contre la domination de l'argent ne pouvaient être tolérées par la franc-maçonnerie. Quoique celle-ci eût réussi à amener une rupture entre ces deux alliés naturels, le prolétariat et la démocratie intellectuelle, cette vaillante armée n'en portait pas moins des coups terribles à l'ennemi commun, l'oligarchie matérialiste et financière. Il fallait en finir avec ces adversaires que l'on ne pouvait ni vaincre ni corrompre. Les fameux décrets furent la dernière ressource des francs-maçons aux abois contre l'indépendance de la pensée et la liberté humaine.

De ce moment ils restèrent seuls maîtres absolus du droit d'association. En moins d'un siècle ils avaient détruit tous les corps qui pouvaient contre-balancer leur puissance. Les corporations ouvrières ont disparu ; le compagnonnage, véritable franc-maçonnerie démocratique, n'existe plus que de nom, complètement vaincu par la franc-maçonnerie bourgeoise ; l'Internationale des travailleurs, rongée par les francs-maçons qui s'y étaient introduits, se débat à l'étranger au milieu de ses divisions intestines, et en France a été proscrite par une législation qui autorise l'Internationale maçonnique. Les syndicats ouvriers se heurtent à d'insurmontables obstacles, si bien qu'un puissant agent financier et maçonnique le *Petit Journal* qui joue hypocritement le rôle d'allié de la démocratie, n'a pas craint de les ridiculiser, indice certain de leur impuissance. A la place de toutes ces associations indépendantes on a créé des sociétés qui sont plus ou moins immédiatement sous la main de la franc-maçonnerie : sociétés de secours mutuels créées sous l'Empire, associations d'épargne inaugurées plus récemment, et qui sont avant tout des moyens d'asservir plus efficacement le prolétariat ; les sociétés de musique, de gymnastique, etc., où la jeunesse est enrégimentée sous des chefs occultes ; cénacles matérialistes qui prêchent l'intolérance sous le nom de libre pensée ; telles sont les écoles de servitude par lesquelles l'oligarchie financière a remplacé les sociétés libres, où le prolétariat assurait son indépendance, sauvegardait ses droits et s'exerçait progressivement à la pratique de ses droits politiques.

Aujourd'hui, grâce à la suppression des corps populaires ayant un pouvoir sagement réglementé, la démocratie est absolument esclave ; n'ayant plus de domaine limité où elle puisse agir sans crainte de s'égarer sur un terrain hors de sa compétence, elle s'égare forcément et laisse échapper ses véritables droits pour en rechercher d'autres qu'elle est incapable d'exercer ; mise en présence des questions qu'elle ignore, elle est obligée de se placer sous la tutelle de maîtres qui sont ses pires ennemis ; désarmée, asservie, aveuglée, elle voit, nouveau Tantale, toutes les conquêtes sociales, toutes les libertés politiques s'étaler à ses yeux sans qu'elle puisse en user. Pour n'en citer qu'un exemple, le droit de vote, le seu-

que le peuple exerce réellement, est une duperie grossière ; l'électeur populaire ne pouvant donner sa voix, avec quelque chance de succès, qu'au candidat qui lui est imposé par un comité souvent occulte et tout étranger à ses intérêts.

Voilà comment la franc-maçonnerie, en brisant toutes les associations indépendantes, s'est emparée des droits de la démocratie. Le prolétariat n'ayant plus de lien qui l'affermisse en un faisceau unique, n'offre plus qu'une série de zéros qui centuplent la puissance du capital. L'homme du peuple, ainsi réduit à l'état d'unité sans valeur propre, n'a plus, soit comme ouvrier soit comme électeur, ni force sociale ni ressort politique. La franc-maçonnerie, dans son mouvement de réaction est allée plus en arrière que la civilisation païenne dont elle suit les doctrines ; en asservissant le peuple elle l'a placé plus bas que le prolétaire de l'antique Rome : celui-ci du moins avait le pain et les spectacles gratuits ; à l'heure actuelle, le franc-maçon à l'ouvrier dont le labeur et le vote lui donnent la richesse et le pouvoir, non seulement n'accorde pas des jeux et des fêtes mais n'assure pas même du pain !

A STEYERT.

BULLETIN POLITIQUE

La solution par l'évacuation semble prévaloir auprès de la commission du Tonkin. Tel est le résultat auquel on est arrivé. A-t-on lieu de se féliciter des circonstances dans lesquelles il a été obtenu ? Voilà le colonel Herbingier sous le coup d'une odieuse accusation. Cet officier est-il ou n'est-il pas un alcoolique invétéré ? Cette question est de celles que le pays n'a pas intérêt à connaître. L'important était que tous ces débats soulevés au sein de la commission restassent sous le sceau du secret. Chaque jour les journalistes ont répandu jusqu'aux extrémités de la France, les incidents les plus scandaleux ; bien plus, l'écho en est parvenu jusqu'à nos frontières et il a traversé les Vosges. A l'heure qu'il est, les officiers allemands s'arrachent les journaux de France pour jouir une fois de plus de notre honte. Ils craignaient qu'après la dernière guerre la France ne se relevât ; mais ils avaient compté sans la République, et Dieu sait s'ils ont trouvé en elle un auxiliaire puissant ! Le général Brière de l'Isle, le général de Courcy, le colonel Herbingier ont été critiqués par les uns et loués par les autres : le général de Négrier lui-même n'a pas été épargné. Le rapport du colonel Borgnis-Desbordes n'aurait dû être connu que du ministère de la guerre, d'autant plus qu'il existe à côté de ce rapport, une autre pièce toute à la décharge du colonel : pourquoi, si on a communiqué au *Temps* le rapport défavorable, n'a-t-on pas également publié l'autre ?

Quelle impression doit résulter de tout cela pour nos soldats ? Il n'en résulte que la démoralisation. Quelle confiance peuvent-ils avoir dans leurs chefs ? Qu'on joigne à cela la position de plus en plus difficile que leur font les Chinois, les maladies qui font du Tonkin bien plus un vaste cimetière qu'un champ de bataille et on aura une idée exacte de leur situation.

Enfin, l'œuvre de la commission s'avance : dans sa séance du 11 décembre, ses membres se sont réunis pour achever la discussion générale et nommer un rapporteur. M. Pelletan est élu rapporteur pour le Tonkin et M. Hubbard est nommé pour Madagascar. Il paraît difficile

que la discussion sur les crédits du Tonkin puissent s'engager avant le 21. Le Sénat aura ensuite à se prononcer et pendant ce temps M. Grévy attendra toujours sa réélection.

A la veille des nouveaux scrutins du 20 décembre, l'évêque de Montauban vient d'adresser à son clergé une lettre dans laquelle il proteste n'avoir pas d'autres recommandations à lui faire que les précédentes. Toutes les accusations portées contre les prêtres de son diocèse sont mensongères. N'ont-ils pas en effet comme citoyens les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres membres de la grande famille française ? On assure que certains passages de cette lettre seront l'occasion d'une interpellation à M. Goblet de la part d'un membre de la gauche radicale.

Dans la Seine, les députés conservateurs sont infatigables : ils exposent leur programme chaque jour dans la banlieue de Paris, montrant que leur politique est conforme aux véritables intérêts du pays et, en un mot, une politique réparatrice.

A la Chambre, les vexations continuent. M. Rivière, toujours au nom du même grief, l'ingérence du clergé dans les élections, demande l'invalidation des élections de la Lozère. Il allègue en faveur de sa proposition la publication faite par le clergé de brochures décriant le suffrage universel. D'autre part, dit-il, des électeurs protestants affirment que des prêtres ont recommandé en chaire la candidature des conservateurs. M. Bigot, en réponse à M. Rivière, a démontré que toutes ces accusations étaient fausses et qu'une mesure telle que l'invalidation serait injuste et impolitique. M. Thévenet a pris ensuite la parole pour réfuter M. Bigot et démontrer que les pertes éprouvées dans ce département par les républicains ont pour cause l'influence du clergé. Son discours a été loin de répondre à l'attente générale et a produit une déception complète. Néanmoins, l'invalidation proposée par M. Rivière a été adoptée par 261 voix contre 223, malgré les protestations de la droite.

Après la Lozère, l'Ardèche a eu son tour. M. Leporché a demandé l'invalidation, toujours d'après les mêmes motifs. Jusqu'en 1885, l'Ardèche était républicaine; elle a changé, donc, c'est le clergé qui en est la cause. Il a signalé une lettre de l'évêque de Viviers, invitant les fidèles à intervenir pour écarter les candidats hostiles à l'Eglise. Les trésoriers de fabrique auraient d'après lui, déployé un zèle excessif et les prêtres auraient obtenu un grand nombre de signatures par surprise. M. Blachère a démontré que toutes ces allégations étaient fausses. L'invalidation a été adoptée par 341 voix contre 211.

Le 13 décembre ont eu lieu les funérailles d'Alphonse XII. La cérémonie s'est faite dans la basilique de Saint François le Grand, fermée depuis longtemps et ouverte au public à cette occasion. L'Eglise contenait environ 2,000 personnes et l'aspect était des plus imposants. Au centre, s'élevait le catafalque haut de deux étages et recouvert de velours noir brodé d'or.

Au-dessus du catafalque étaient les attributs royaux et tout autour brûlaient cent candélabres avec des cierges immenses. Les chapelles latérales étaient tendues de velours noir. Trente-huit prélats, les infants du Portugal, les membres du Gouvernement espagnol, les députés, les sénateurs, les dames du palais, la haute magistrature, etc., assistaient à la cérémonie. L'absoute a été donnée par Mgr l'évêque de Madrid.

NEUVILLE

M. Harmel à Lyon

Nous sommes heureux de pouvoir commencer aujourd'hui à communiquer à nos lecteurs ce que nous avons retenu de quelques-unes des conférences faites par M. Léon Harmel, pendant son passage à Lyon. L'Eclair a promis son concours dévoué à la cause des ouvriers; il ne saurait mieux faire que de rapporter ici quelques-unes des pensées chères à leur grand apôtre; quelle précieuse récompense ce serait pour nous, d'avoir pu contribuer à généraliser dans notre région la réorganisation du travail et du patronage chrétiens. Ce que nous ne pourrions reproduire, c'est l'émotion et l'ardeur communicatives de l'éminent industriel. Quel exemple pour les Lyonnais, chez qui la question sociale est à l'état permanent, que la présence de ce compatriote du Nord, venant encourager ses frères de toutes classes et de tout âge, à entreprendre le grand œuvre de la résurrection morale de l'ouvrier.

« Depuis la Révolution, la société française est désorganisée; les institutions qui en étaient alors la base ont été altérées ou détruites. Dans la famille, modèle et fondement essentiel de l'Etat, l'autorité a disparu, les parents ne savent plus exercer le pouvoir qu'ils tiennent de Dieu sur leurs enfants, et ceux-ci ont oublié la soumission qui est leur part. Dans l'organisation du travail, l'indifférence, quand ce n'est pas l'hostilité, préside aux rapports des patrons et des ouvriers; les patrons entre eux sont en proie à la rivalité la plus funeste et souvent la plus déloyale. Dans l'ordre politique enfin, le gouvernement du pays est aux mains de ceux qui représentent non les intérêts de la nation, mais les passions des partis politiques ennemis. Aucune place n'appartient en effet dans le Parlement aux grands intérêts sociaux, la religion, l'armée, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les lettres, les sciences dont les desseins seraient plus persévérants, et les vœux plus prévoyants et plus sages.

Un des besoins les plus pressants, c'est la réorganisation du travail et la solution de la question sociale, question neuve que les siècles chrétiens n'ont pas connue.

Plusieurs écoles ont essayé de la résoudre pour ramener la paix dans le monde du travail.

La solution libérale soutenue par l'école de Manchester, présente la liberté comme le remède indispensable; ne voyant aucune limite à l'exercice de la liberté, elle proclame que le patron et l'ouvrier sont libres de tous devoirs réciproques. Qu'ils traitent dans leur pleine indépendance; l'un vendra sa marchandise qui est son travail, l'autre l'achètera le moins cher possible. En cas de mécontentement, les grèves, les interdictions, les coalitions seront la mise en œuvre de la liberté. Les patrons eux-mêmes, affranchis de tout devoir

réciroque, pourront légitimement pousser leurs concurrents à la ruine par une impitoyable rivalité, et devant le grand principe : Laissez faire, laissez passer, chaque pays (le nôtre surtout) devra livrer son industrie, son agriculture, son commerce à l'invasion des produits étrangers qui ruineront le travail national pour la plus grande gloire de la liberté.

Les suites funestes de cette doctrine n'ont pas tardé à se produire. Que sont devenus les rapports entre patrons et ouvriers ? L'usage des mots païens : travail et capital qui mettent en présence deux marchandises au lieu de mettre en présence le travail et l'activité de deux âmes et de deux corps créés à l'image de Dieu, ferait voir à lui seul quelle fraternité y préside. Ne sommes-nous pas plutôt arrivés, aujourd'hui, à la liberté des bêtes sauvages des forêts, où le plus redouté fait sa proie de la foule des animaux sans défense. Parfois, cependant, l'effort unanime des faibles arrive à renverser le plus fort qui est dévoré, lui-même, jusqu'à ce qu'un autre le remplace.

On commençait à reconnaître l'inefficacité absolue des solutions de l'école libérale. D'autres hommes se présentent alors au peuple : Ce sont les politiciens. Ils lui disent : « Nommez-nous et vous aurez moins d'impôts, plus de travail, un salaire plus élevé, vous serez les rois de la terre. » Cependant, le peuple qui les a crus voit aujourd'hui, à la place du bonheur promis, des charges plus lourdes et un avenir plus sombre encore. Samson était la force d'Israël; tant qu'il demeura avec le peuple de Dieu, il était invincible et les armées des Philistins ne pouvaient rien contre lui.

Tel était l'ouvrier français quand il était religieux. Soumis à l'Eglise, protégé par les puissantes corporations chrétiennes d'autrefois, il ne craignait pas les crises et les catastrophes d'aujourd'hui. Ses souffrances momentanées ne le conduisaient jamais au degré de dénuement et de misère absolue dont nous avons tant d'exemple. La sécurité et la stabilité de son foyer avaient porté bien haut la force de la patrie qui tenait la première place dans le monde chrétien.

Les Philistins envoyèrent à Samson, pour le séduire, Dalila. Cette femme artificieuse essaya de pénétrer le secret de sa force. Chaque aveu que simulait Samson était suivi d'une trahison. Enfin l'Israélite avoua la vérité entière. Il fut bientôt dépourvu de la chevelure qui faisait sa force. Les Philistins se saisirent alors de lui, lui crevèrent les yeux et lui firent tourner la meule comme un esclave.

De même la franc-maçonnerie, nouvelle armée de Philistins, d'ennemis de Dieu, a envoyé au peuple chrétien la Révolution pour le séduire.

Captivé par ses trompeuses promesses, le peuple s'est livré à Dalila. Après plusieurs essais suivis de trahison, les Philistins lui ont crevé les yeux et le peuple aveuglé ne reconnaît plus sa mère dans l'Eglise catholique; on lui fait croire qu'il faut la haïr et il est arrivé à détester celle qui l'a émancipé et l'a créé d'esclave peuple libre, frère de Jésus-Christ qui a voulu être ouvrier.

Il est enchaîné maintenant, et de nouveau esclave à la roue du suffrage universel pour le seul avantage de ceux qui l'ont trompé et qui l'exploitent.

La force revenait à Samson, tandis que ses cheveux croissaient de nouveau. Un jour, on le conduisit devant le peuple et on le mit entre les colonnes qui soutenaient l'édifice où se réjouissaient les Philistins. Saisissant ces colonnes, il renversa le monument qui ensevelit

sous ses ruines d'innombrables ennemis, mais il était aveugle et il périt avec eux.

Qui n'entend déjà les murmures du peuple asservi, qui souffre, manque de tout et n'a plus la résignation chrétienne. Déjà il embrasse les colonnes qui soutiennent encore notre ordre social, et si ses yeux fermés ne se rouvrent pas au contact des mains bénies du Sauveur, il aura bientôt renversé dans sa force aveugle les restes de notre société en s'écroulant lui-même.

Si la politique est impuissante à guérir les maux du peuple, la solution socialiste n'est pas plus efficace. Avec elle, plus d'énergie ni d'activité individuelle, spoliation générale du fruit d'efforts accumulés, stérilisation inévitable de toute richesse nationale, voilà ce que nous amènerait cette doctrine dont les progrès sont de plus en plus menaçants et vers laquelle le peuple commence à se tourner.

La France n'ayant pas la promesse de rester une nation chrétienne, nous sommes peut-être appelés, si Dieu veut nous punir en nous laissant aller seuls, à subir l'esclavage effrayant dont les corps et les âmes mêmes seraient victimes au profit de quelques dominateurs irresponsables et inconnus, si le socialisme prévaut. L'esclavage antique où l'âme était libre et où le maître devait par intérêt prendre soin de son esclave n'aura rien été en comparaison de celui-ci.

Il reste la solution de l'Eglise catholique, la reconstitution de la corporation chrétienne.

(A suivre.)

P. M. B.

Etudes sociales

(Suite.)

Voir l'Eclair du 12 décembre

Telle fut la loi de laquelle on déduisit les règles nouvelles des rapports sociaux dans le monde du travail. Cette loi paraissait simple et commode; elle fut mise en pratique, elle l'est encore et souvent de très bonne foi. Quelle fut le résultat de sa mise en pratique? Le voici :

L'atelier qui était une famille devient un marché; l'ouvrier et le patron furent simplement deux contractants en présence, l'un vendant, l'autre achetant une marchandise appelée travail. Le prix était débattu. La marchandise livrée, le salaire payé, tout était fini, les deux parties se croyaient quittes.

Dès lors, les patrons se persuadèrent qu'ils n'avaient pas d'autres devoirs envers leurs ouvriers que le paiement du salaire convenu, et qu'ils pouvaient suivant les nécessités de l'offre et de la demande, réduire ou augmenter leur personnel. Quand le commerce haussait les prix et accroissait la demande des produits manufacturés, ils augmentaient leur production; par l'appât d'un salaire exagéré ils enlevaient les ouvriers à leurs concurrents et arrachaient à la campagne de simples cultivateurs qui laissaient la terre pour gagner davantage. Puis, dès que les commandes et les prix se réduisaient, les mêmes patrons ne se firent pas scrupule de mettre leurs ouvriers dans l'alternative, de rester sans emploi ou de se contenter d'un salaire insuffisant pour les besoins des familles. Cette triste histoire est connue de tous. Elle est la conséquence logique et nécessaire de la loi de l'offre et de la demande mise en pratique.

Mais, par un retour facile à prévoir, les ouvriers ne tardèrent pas à retourner contre les patrons cette loi terrible; ils se coalisèrent et organisèrent des grèves pour mettre dans

L'AUBÉPINE ROSE

PAR

M. DU CAMPFRANC

— Ah! toi, mon cher, tu sais te plaire dans la médiocrité. Tu es un stoïque, toi, tu sais accepter des privations de toutes sortes. Avec ton caractère breton, soumis à la destinée, tu te résignes... Mais vois-tu, moi, je rongerais mon frein; je ne pouvais accepter le sort qui m'était fait. J'aime la vie large, elle est le cadre indispensable au bonheur.

Il continua, faisant l'historique de ses nouvelles acquisitions, développant ses projets. Il avait de l'expérience maintenant, il saurait gérer et faire prospérer cette fortune qui lui était tombée du ciel.

Le moi odieux et le million revenaient sans cesse sur ses lèvres. Puis il y eut un arrêt dans l'énerve causerie de cet être personnel, et Alain de Kerdual put enfin l'interroger et dire d'une voix tremblante :

— Et ma cousine Alice ? n'aurai-je pas le plaisir de la voir ?

Monsieur de la Guérinière, toujours debout, le dos appuyé au lambrequin de peluche de la cheminée, eut, sous sa moustache fine, un aimable sourire.

— Ah! tu n'as pas oublié ta cousinette ? C'est vrai, vous étiez de grands amis autrefois... Je la crois en ce moment, en sérieuse conférence avec la célèbre

faiseuse, Sarah Helbein. Et n'a pas qui veut cette artiste en vogue. Elles méditent toutes deux, je gage, quelque merveille pour le vernissage, une toilette du dernier genre. C'est égal. Viens, mon cher Alain, Alice délaissera volontiers cette importante affaire pour serrer la main d'un ami d'enfance... d'un frère pour elle.

Tous deux passèrent dans le petit salon de Made-moiselle de la Guérinière. La jeune fille s'était surpassée dans le choix de l'ameublement. C'était une merveille que ce petit salon, dont les vitraux de couleur tamisaient un jour mystérieux. Tout était d'un pur gothique, un mélange de vieux or, de vieux vert, et, sur la table Heuri IV, d'antiques potiches laissaient déborder des gerbes de fleurs.

Alice, assise sur un divan, dont le velours sombre faisait admirablement ressortir la délicatesse de son teint, était plus jolie que jamais avec ses yeux d'azur et sa petite bouche souriante, aux dents blanches, rangées comme des perles dans un écrin. Ce petit être féminin, si follement épris de bijoux, de dentelles, de velours, de satin, d'étoffes rares, de tout ce qui est doux et miroitant, demeurait en grave conférence avec Sarah Helbein; elle dessinait à grandes lignes un costume, dont l'idée lui était soudainement venue.

— Vous ruzhez ces fraises très fines... N'oubliez pas le relevage indiqué.

Puis apercevant Alain qui ne pouvait prononcer une parole, tant était vive son émotion, elle eut un radieux sourire, et lui faisant un signe de la main :

Je suis à toi à l'instant, dit-elle de sa voix très douce, très limpide; et reprenant sa mine grave, comme si elle eût réglé la destinée d'un empire :

— Je vous recommande tout particulièrement le flot de tulle de soie... A demain. Soyez exacte. Nous essaierons.

La célèbre artiste ayant quitté le salon, Made-moiselle de la Guérinière sourit de nouveau; puis, avec une intonation des plus affectueuses :

— Tu ne m'en veux pas, cher Alain, de ne pas avoir interrompu ma conférence? Je tenais mon idée, et je ne voulais pas en perdre le fil... Prends donc ce fauteuil... Que de choses tu auras à me conter, n'est-ce pas? D'abord, es-tu content de ton voyage? Lui devras-tu un nouveau grade?... Lieutenant de vaisseau, cela serait si joli!

L'enseignante restait silencieuse, il eût voulu dire des choses d'espérance, des paroles joyeuses; mais toutes les larmes de son cœur lui venaient aux yeux. Alice le regarda, un moment troublée; et, retrouvant un joli sourire :

— Oh! tu t'attendris... Serais-tu donc toujours le même : un Breton rêveur, un marin poète?...

Il s'était approché de sa cousine, lui avait pris la main. Alice sentait la pression de plus en plus étroite, et elle comprenait le langage de cette éloquente étreinte, tout ce qu'elle rappelait du passé; alors, ses yeux bleus se faisant très sérieux, elle dégagea sa main, tandis qu'Alain lui disait tendrement :

— Alice, as-tu oublié l'aubépine de Kerdual? Les fleurs y pointent... elles t'attendent pour s'épanouir... Ne viendras-tu pas bientôt sous l'ombrage du bel arbre? On cause si bien, assis côte à côte, sur le banc de mousse.

Puis, la regardant anxieusement :

— Ah! cousine, moi j'ai toujours conservé mon

petit bouquet. Qu'as-tu fait du tien?... S'est-il effeuillé?... L'as-tu laissé tomber en poussière?... L'as-tu jeté au loin pour que tous le foule aux pieds?...

Sa voix s'étranglait devant le silence d'Alice. Il continuait pourtant d'un accent navré :

— C'est vrai, n'est-ce pas, tu l'as jeté?...

Ses yeux plongeaient dans ceux de la jeune fille comme pour y lire ses secrètes pensées. Alice était très pâle, elle n'osait lever ses paupières sous l'expression de douleur et de reproche dont elle se sentait enveloppée; puis tout à coup, retrouvant son assurance :

— Ah! mon pauvre Alain, dit-elle, comme tu prends tout au tragique. Comment, tu n'as pas oublié cette idylle!

Et s'efforçant de sourire :

— Que nous étions jeunes alors! — Que nous étions jeunes, mon Dieu!... Deux enfants! Sais-tu que nous n'étions pas du tout raisonnables, et que nous lisions beaucoup trop de romans; cela nous faisait rêver. Mais j'ai bien changé; je ne lis plus du tout de ces livres, qui vous montent la tête.

Alain s'était levé, les sourcils froncés, l'œil dur. Il éprouvait cette sensation de vertige que donne un espoir de bonheur soudainement écroulé; il ne souffrait pas, ou plutôt il souffrait tant, qu'il n'en avait plus conscience; sa lèvre était blême.

(A suivre.)

les moments d'activité leur concours à un très haut prix. On voit donc qu'une pareille doctrine aboutit à l'oppression du travail par le capital, et aussi par contre-coup à la révolte du travailleur contre le patron, c'est-à-dire à la guerre industrielle. Or tout le monde sait que la guerre fait des victimes dans les deux camps, même dans celui qui gagne la bataille; on dit encore qu'un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès. Aussi, le plus souvent, les grèves qui ont réussi n'ont pas apporté aux ouvriers qui les ont soutenues une amélioration proportionnelle aux sacrifices faits pour les soutenir.

On objectera que si le patron renonce à abaisser les salaires lorsque la demande diminue et à renvoyer les ouvriers lorsqu'elle s'arrête, il augmentera ses frais et ne pourra résister à la concurrence des chefs d'industrie qui ne se priveront pas d'employer ces moyens. A cette objection, il faut répondre que le patron qui s'attribue le droit de renvoyer ses ouvriers dans certains moments, reconnaît par ce fait, aux mêmes ouvriers, le droit de se mettre en grève pour exiger une augmentation de salaire dans les moments d'activité. Il perd d'un côté ce qu'il croit gagner de l'autre. De plus, il sème dans l'atelier un ferment de haine qui germe et se fait jour quand vient l'occasion. Il se place ainsi dans un état d'infériorité vis-à-vis du patron qui s'est attaché ses ouvriers par la permanence des engagements et par la pratique des devoirs de patronage.

Ce qui achève de réfuter l'objection, c'est l'exemple même de patrons qui, rejetant la pratique de la loi de l'offre et de la demande pour la fixation des salaires, ont vu leurs affaires se développer et se sont placés au premier rang dans l'industrie. On prétend que rien n'est plus entêté qu'un chiffre; un fait bien observé ne l'est pas moins. X.

Un Début parlementaire

Les nouveaux élus du suffrage universel imprevus députés, quoique souvent inconnus dans le monde politique, sont comme les artistes dramatiques. Ils ont besoin de monter en scène en se soumettant à l'épreuve de la tribune parlementaire, à moins qu'ils ne veuillent se borner à rester de simples figurants, ne fonctionner qu'à l'urne du scrutin, ou se ranger parmi les interrupteurs ou les claqueurs.

Mais les aspirants aux succès oratoires sont obligés de payer de leur personne plus ostensiblement pour révéler leur mérite au grand jour et justifier publiquement les faveurs de leurs électeurs. Il est vrai que la République est bonne mère, indulgente jusqu'à la faiblesse, pour ceux de ses enfants qui sont estampillés au coin d'un républicanisme indélébile.

Néanmoins la tribune est un théâtre dangereux. Toutefois, quelques paroles bien accentuées sur le thème clérical suffisent à un débutant pour être bien venu de la majorité parlementaire. Emboucher la trompette contre les évêques, les prêtres, l'Eglise, pour sonner la charge contre l'influence du clergé, contre ses richesses représentées par le mince traitement actuellement mis arbitrairement en coupe réglée, tout cela est un signe de la suprême qualité d'homme d'Etat. Si surtout le nouveau député est de plus affilié à la franc-maçonnerie, les frères et amis ses collègues assureront son succès par leurs applaudissements.

Parmi les nouveaux députés du département du Rhône, Lyon a élu un avocat de plus, M. Thevenet, grâce à l'union opportuniste des républicains.

Le début de ce député lyonnais était attendu avec plus de curiosité que d'impatience, plus aussi par le barreau, que par le public. Quelle situation à la Chambre allait se faire M. Thevenet?

Cet avocat avait la réputation d'habileté professionnelle, expérimenté en affaires, à l'esprit délié, facile dans les relations sociales, point connu par de robustes convictions. La nature de son talent pouvait faire augurer qu'il rechercherait les occasions de se poser comme rapporteur dans les questions plus techniques que spéculatives. La netteté de son esprit et de sa parole, l'habitude de la discussion pouvaient assurer au député Thevenet, quelques succès dans les bureaux et même à la tribune. Viser à ce but eût été faire preuve de jugement, de tact, de prévoyance, mais tant de députés parlants ne sont que des brailleurs politiques, que l'avocat lyonnais a cru pouvoir débiter d'emblée par un triomphe oratoire plus facile à un habitué de la barre judiciaire. M. Thevenet a donc trouvé l'occasion de son début dans cette malheureuse élection de la Lozère, invalidée malgré la résistance de la Commission par le rapport de M. Galpin, dont l'argumentation serrée, n'a pas laissé debout une seule objection.

Le nouveau député n'a jamais été connu comme orateur de haute éloquence surtout en

matière politique. A ce sujet ce n'était que dans les réunions électorales qu'on avait pu chercher un commencement de preuve de son talent. Or là comme dans les programmes auxquels les candidats républicains Lyonnais ont adhéré, les déclarations banales de guerre à l'Eglise catholique et au clergé ont été le thème sur lequel le député débutant a débité des variations peu nouvelles en forme oratoire. Le mot d'ordre du jacobinisme est invariablement le même sus au prêtre! Les adeptes pour être en faveur le répète comme un refrain de chant belliqueux, et comme la formule d'un dogme républicain. Le citoyen Thevenet a servi à la majorité des arguments et des déclamations de son goût; sa nouvelle candidature l'a déterminé à se jeter dans le mouvement de gauche le plus avancé qu'il avait évité lors de sa première candidature malheureuse.

C'est donc l'ingérence du clergé dans les élections de la Lozère, que le député débutant a signalée comme ayant été de telle nature, que les électeurs n'ont pas été libres.

D'ailleurs l'influence s'est exercée par l'évêque, par les prêtres, à l'aide d'instructions verbales et écrites, de démarches actives que les républicains conseillent et exécutent, en les interdisant à des électeurs cléricaux. Pour prouver l'invasion cléricale, le député a cité un fait qu'il croit sans réplique: Croirait-on que dans une commune de la Lozère, c'est dans le presbytère ou la vicairie, ainsi nommée, qu'on a voté. Or, pourquoi M. Thevenet, s'il est loyal, n'explique-t-il pas que dans cette commune, comme dans beaucoup d'autres assez pauvres des Cévennes, la mairie et le presbytère sont réunis dans le même bâtiment? Mais de tels arguments inspirent la pitié. D'ailleurs qu'importent les faits, ainsi que l'a proclamé le débutant: « L'élection est suspecte, il suffit dès lors que le doute subsiste pour que l'invalidation soit prononcée ». Vous êtes devenu le citoyen Thevenet, avocat lyonnais, pour tenir un tel langage? Avez-vous jamais entendu le ministère public, à la Cour d'assises, invoquer le doute pour inviter le jury à condamner un accusé? L'orateur a ajouté une énormité: « Les candidats élus sont civilement responsables de l'ingérence du clergé à leur profit ».

Eh bien! si les éclats de rire de la salle des Pas-Perdus du Palais de Lyon, sont parvenus jusqu'aux oreilles du député débutant, il doit être humilié de ses hardiesses et faire oublier sa qualité d'avocat distingué. Le citoyen républicain avide des applaudissements même ridicules ainsi que le Progrès de Lyon lui en a adressé, n'a donc été que le sectaire qui pour hurler avec les loups, s'est revêtu de leur peau, a méconnu le sens moral, la dignité, le sentiment de justice, l'habileté même et la décence du langage et aussi le bon sens, pour devenir l'acolyte d'un Paul Bert, subir les critiques des républicains parisiens qui aiment que la force brutale soit gazée sous des paroles et des déclarations d'une crudité moins provinciale.

L. DUCURTYL.

NOTES LYONNAISES

Une bonne affaire. — Ce n'est pas pour la ville qu'il s'agit d'une bonne affaire, mais c'est pour ceux qui viennent de lui vendre les terrains destinés aux bâtiments des Facultés de Droit et des Lettres. Le conseil municipal vient d'approuver par 24 voix contre 15, le traité qui cède à la ville à 147 francs le mètre carré des terrains de la Guillotière qui se sont vendus 64 francs l'an passé, et qui valaient 11 francs il y a deux ou trois ans. Pour éviter toute chance de manquer une affaire économique, le conseil était au grand complet. M. Gailleton lui-même qui n'avait plus la goutte était venu présider. Il est bien probable qu'on protestera en vain contre un marché aussi scandaleux et que l'administration supérieure s'empressera de laisser les heureux vendeurs s'enrichir aux dépens d'une population ouvrière à qui on a bien promis cependant l'économie des deniers publics.

Un fiasco. — M. Thevenet, un des premiers sujets de la grande troupe dénommée Représentation du Rhône a fait sa première entrée sur les planches du Palais Bourbon. Il a chanté le grand air de l'ingérence du clergé dans les élections de la Lozère. Succès très contesté malgré les applaudissements de la claque pieusement recueillie par le Lyon républicain. Ce ténor de la démocratie du Rhône ne paraît pas avoir les qualités de l'emploi et nous espérons que la saison prochaine ne le retrouvera pas sur les planches de la grande scène nationale.

N'y touchez pas. — Notre confrère l'Express avait cru devoir reproduire un fait concernant un candidat à la députation, lequel candidat, docteur-médecin, est aujourd'hui

député de l'Ain. Mal lui en prit, ce philanthrope appartient à la grande famille des opportunistes, et, en cette qualité, il a l'appui de tous les frères amis. Aussi, notre confrère s'est-il vu condamner pour avoir trop parlé.

Dans le temps où nous vivons, le silence est d'or, surtout si nous attaquons les amis des amis.

Epuration. — La police a fait cette semaine de nombreuses rafles de vagabonds et de gens dans l'impossibilité de justifier d'honnêtes moyens d'existence. Nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains à cette œuvre de salubrité, mais que la police continue son œuvre: il y a encore beaucoup, beaucoup à faire. La chasse aux gaillards qui, la nuit venue, terrorisent certains quartiers, vaut mieux que la chasse aux employés d'administration, coupables de ne pas professer pour le gouvernement, que l'Europe ne nous envie pas, une admiration sans bornes.

Le plaisir dans la charité. — Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine passée, un concert de bienfaisance sera donné demain dimanche, 20 décembre, à 2 heures, au Pensionnat des Lazaristes.

Cette solennité musicale, à laquelle plusieurs artistes distingués prêteront le concours de leur talent, est organisée par l'Association des Anciens élèves des Frères, au bénéfice de l'Ecole de La Salle.

Nécrologie. — Les décès se succèdent nombreux dans notre ville. Parmi les notabilités nous apprenons encore la mort de M. le comte Léopold de Tricaud. La notoriété de son dévouement aux œuvres catholiques notamment à la Propagation de la Foi dont le conseil le comptait au nombre de ses membres, et à l'œuvre de Saint-François-Régis, recommandant au souvenir de tous les gens de bien un de ces chrétiens qui concourent à la réputation de charité des Lyonnais.

Communications

Société de géographie. — La Société de Géographie donnera dimanche 20 décembre, à 1 heure 1/2, au Palais Saint-Pierre, sa séance solennelle pour la distribution des récompenses à la suite des concours de l'année 1885. Des médailles seront données à Mme Le Ray, pour son voyage à Palmyre, à M. Soleillet, pour ses voyages en Afrique et à M. de Chavanne, pour sa mission au Congo.

M. le colonel Debize, secrétaire général, fera une conférence sur le Bassin du Congo et la conférence de Berlin.

Nous espérons pour le mois de février, avoir une grande séance à laquelle assisteront MM. de Brazza et de Chavanne.

L'Almanach français pour 1886 vient de paraître à la Librairie nationale, 104, avenue Victor Hugo, à Paris, dans le même format et au même prix que celui pour 1885, qui a eu tant de succès, et dont plus de deux cent mille exemplaires ont été répandus dans toute la France.

Celui-ci appellera également l'attention de nos amis et arrêtera l'intérêt sur les sujets d'actualité: le mariage de S. A. R. la princesse Marie d'Orléans, la mort de S. M. le roi d'Espagne, les lettres et les obsèques de l'amiral Courbet, la biographie du général de Négrier et celle du sergent Bobillot, la déclaration des délégués des comités monarchiques de France chez M. Lambert de Sainte-Croix, le discours de M. le sénateur Bocher aux Roches-Noires, les résultats des élections et leur portée, le bilan de la République et les souffrances de l'agriculture, etc.

La partie anecdotique et littéraire, les gravures et les illustrations font de cette publication une des primes les plus séduisantes comme un des cadeaux d'étranges à la fois les plus agréables et du prix le plus modeste.

Nous faisons donc avec confiance appel à nos amis pour cette utile propagande.

Dans les deux paroisses de l'Annonciation à Vaise et de Saint-Augustin à la Croix-Rousse, les représentations des Mystères de Noël, qui ont eu les années précédentes un si grand succès, vont reprendre leur cours dans des conditions toutes nouvelles.

Les faits évangéliques seront présentés dans leur ordre chronologique, entourés de quelques légendes du moyen âge.

On peut adresser les demandes de cartes d'entrée, pour l'Annonciation, à M. l'abbé Dubois, et pour Saint-Augustin, à M. l'abbé Deflotière.

La première représentation aura lieu, dans les deux paroisses, le dimanche 27 décembre.

Nominations dans le clergé. — M. Dupuy, vicaire de Francheville, a été nommé vicaire à Saint-Jean-Bonnefond.

M. Roffat, vicaire de Chandon, a été nommé vicaire à Francheville.

M. Blettery, vicaire de Saint-Priest-la-Prugne a été nommé vicaire à Ecoche.

1 Pour les journaux, les comités et la propagande: 10 centimes l'exemplaire.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 2 Décembre 1885

Présidence de M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES

MM. de la Chapelle et G. Collin qui viennent de quitter Lyon, sont, sur leur demande, nommés membres correspondants.

M. Guimet offre à la Société le 8^e volume des Annales de son Musée.

Sur un rapport de M. l'abbé Conil, M. Bréghot du Lut est nommé membre titulaire de la Société.

M. de Milloué lit le 1^{er} chapitre d'un ouvrage sur le Bouddhisme, traduit de l'anglais. M. le baron Raverat lit une étude sur le chemin funiculaire de Saint-Just et les fouilles de Trion.

Ordre du jour de la prochaine séance: Renouvellement du bureau; seront entendus MM. le baron Raverat, Desvernay, Vettard, Beauverie.

Séance du 16 Décembre 1885

Au commencement de la séance, M. le président souhaite la bienvenue à M. Bréghot du Lut et donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative au Congrès de 1886.

Lecture d'une demande d'admission dans la Société. Une commission composée de MM. Vingtrinier, Desvernay, Conil, est chargée de cette candidature.

La Société procède ensuite au renouvellement de son bureau. Sont nommés:

MM. Bleton, président; Dissard, vice-président; Conil, secrétaire; G. Guigue, secrétaire-adjoint; Pallias, trésorier; Vachez, bibliothécaire-archiviste.

MM. Condamine, Raverat, de Charpin-Feugerolles, Vachez, Dissard sont nommés membres du comité de publication.

La prochaine séance est fixée au 23 décembre. Ordre du jour: Rapport sur une candidature. MM. le baron Raverat, Desvernay, Vettard, Beauverie, l'abbé Condamine.

Place Saint-Nizier, rue Mercière
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MAISON
MOUTH

A l'Occasion du Jour de l'An

GRANDE MISE EN VENTE

D'ARTICLES POUR ÉTRENNES

Par exception nos Magasins seront ouverts les dimanches 20, 27 décembre et 3 janvier.

9, rue de la République, 9

A U
BAT-D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

ET
LINGE CONFECTIONNÉ

Coutures soignées, marchandises irréprochables

MOUCHOIRS, PRIX EXCEPTIONNELS

MOUCHOIRS	toile batiste pur fil, bordures tissées, couleurs, la 1/2 douzaine.	2 70
MOUCHOIRS	blancs, toile Cholet, initiales brodées, la demi douzaine.	4 40
MOUCHOIRS	batiste fil, ourlets à jour, très fins, initiales brodées, le mouchoir.	» 95
MOUCHOIRS	batiste fil, ourlets à jour, avec rivières à jour, la demi douzaine.	5 75

LINGE A THÉ. — LINGE DE TABLE

SERVIETTES à thé, dessins nouveaux et riches, la douzaine.
 3 50 |

NAPPES ASSORTIES

SERVIETTES crème française avec bordures rouges, la douzaine.
 6 75 |

NAPPES ASSORTIES

SERVICES PANISSIÈRES, 6 couverts, à 9 fr. 90 — 12 couverts à 17 fr. 90

**Ancienne Maison LACURIA
F. FOIJOLS, Successeur**

FOURRURES EN TOUS GENRES

Réparation de toutes fourrures

2, rue Saint-Joseph, 2

Au deuxième, escalier à gauche

ANGLE DE LA PLACE BELLECOUR

FERMÉ FÊTES & DIMANCHES

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil.	3 50
Gris mélangé.	4 50
Mérinos et Saxe, écus.	4 50
— toutes nuances.	5 50
Cachemire blanc et noir.	6 »
Anglaise irrétrécissable, écrue.	6 »
— couleurs.	7 »
Persan blanc, noir, couleur.	4 50
Mohair — — — — —	6 50

Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

LA

Pornographie scientifique

On trouve, depuis un mois, dans tous les kiosques et chez tous les libraires de Paris et des départements, au modeste prix de 5 centimes les premières livraisons, et de 15 centimes les suivantes, une œuvre soit disant scientifique, portant comme en-tête le titre fastueux que voici, ressortant en caractères rouges sur fond blanc : *le Monde et la vie terrestres, de l'origine aux temps actuels, histoire de la création naturelle et des êtres vivants, par le docteur J. Rengade.*

Le regard du passant distrait est attiré par l'éclat de ces belles majuscules colorées, tranchant, dans les étalages de papiers publics, sur la pâle noirceur des journaux et des brochures environnantes. On s'arrête devant cet énorme globe terrestre dessiné à la première page, et qu'illuminent dans le lointain bleu les rayons étincelants d'un soleil.

On regarde. Tout est attrayant : le sujet (c'est la science popularisée), le titre (c'est le Monde et la vie terrestres), l'auteur (c'est un docteur de l'Université), le prix (c'est 5 centimes). Il n'est pas jusqu'à la teinte du papier qui ne vous enchante.

On est séduit, et l'on fait ce que j'ai fait l'autre jour, on tire de sa poche la modeste pièce de cuivre, en bénissant le XIX^e siècle dont les procédés progressifs ont rendu possible ce miracle : l'acquisition pour un sou par semaine des trésors de la science et du génie humains.

Oui, rendons cette justice à notre époque : aucune autre n'a fait de pareils efforts, n'a déployé pareille activité pour la diffusion à travers le peuple, pour l'infiltration jusqu'aux dernières couches sociales, de l'instruction et de la science.

Jusqu'à notre temps, la science, habitant les Académies et les laboratoires, était restée, en quelque sorte, voilée aux yeux profanes : du domaine privé des savants de profession et des intelligences d'élite, c'est notre époque qui a eu l'honneur et pris l'initiative généreuse de la faire passer dans le domaine public, pour en faire le patrimoine commun de tous, même des plus petits et des plus humbles.

Posant en principe le droit de tous à l'instruction et à la lumière, notre siècle a pris à tâche, et la tâche est noble, de mettre à la portée du grand nombre, de vulgariser et de populariser ces connaissances ardues et difficiles, jusqu'à lui inaccessibles à la foule.

L'instruction ! C'est un des grands mots retentissants que la 3^e République fait résonner à nos oreilles.

A l'entendre, l'instruction c'est le grand remède, c'est le relèvement de l'individu, c'est le relèvement de la patrie, c'est le salut de la France.

Et croit-on qu'en cela nous la désapprouvions ?

Point du tout.

Nous sommes complètement de son avis.

Oui, la République a raison : Instruire le peuple c'est l'améliorer. La Franc-Maçonnerie a raison : il faut que l'instruction coule à pleins bords à travers le peuple, comme un grand fleuve généreux qui traverse, en l'arrosant, une ville populeuse.

L'ignorance est la grande cause du mal. C'est elle qui abrute les peuples, et le sauvage n'est pas autre chose qu'un ignorant endurci et radical.

La science en effet, l'illumination de l'intelligence par la vérité aperçue et comprise, produit dans l'esprit un effet d'ennoblissement et d'élévation qui ne peut que profiter au cœur, et l'élever et l'ennoblir à son tour.

Au fond, et entendue dans son sens vrai et complet, l'instruction produit l'éducation.

Cela se conçoit, et cette amélioration du cœur est un résultat naturel de cet éclaircissement de l'esprit, car la vérité est noble et belle, elle est bienfaisante, et il est évident qu'il doit être bon de la voir.

Il ne se peut pas que la vérité ne soit belle et bonne, qu'elle ne porte l'âme à la pratique de la vertu, qu'elle n'élève l'homme au sentiment plus vif et plus délicat de la pureté et de la grandeur morales.

L'erreur et le vice sont naturellement frère et sœur, ou, si vous aimez mieux, mère et fils ; et si une théorie mène au second, c'est qu'elle part de la première.

Le dégradant ne peut pas être scientifique, et une doctrine corruptrice, une doctrine par exemple qui dit à l'homme : « Tu sors du singe », — cette science-là n'est pas une science, soyez en sûr, c'est une sottise.

Telles furent mes réflexions personnelles, quand, feuilletant les premières pages du *Monde et la vie terrestres*, je m'aperçus que le docteur Rengade y dépensait son doctorat et son esprit à nous prouver que nous sommes des bêtes.

Ces réflexions, je les livre à mes lecteurs. Elles leur persuaderont peut-être de garder pour une occasion meilleure les 5 centimes dont j'ai payé le droit de voir injurier mon âme.

NEMO.

Faites votre devoir, Dieu fera le succès.
DE LAPRADE

BIBLIOGRAPHIE

(Suite).

LES FRÈRES TROIS-POINTS PAR LÉO TAXIL

Tout le monde sait que la franc-maçonnerie oblige ses adeptes à chaque degré qu'ils franchissent dans la hiérarchie, à promettre sous des serments aussi odieux qu'impies, le plus impénétrable silence sur les initiations, le gouvernement et le but final de la secte. Rien n'est plus essentiel pour elle que ce mutisme général. Faire la lumière sur le grand œuvre du prince des ténèbres, c'est, en effet, montrer les initiations de la franc-maçonnerie avilissant par leurs épreuves ridicules la dignité humaine, son gouvernement livré à un despotisme sans frein ni contrôle, et pour son but véritable le renversement de tout ordre social pour arriver au culte universel de Satan triomphant du Christ et de Dieu.

On aurait pu se demander, au moins parmi certains lecteurs, pourquoi Léo Taxil ne s'était pas cru obligé au silence qu'il avait juré par plusieurs de ces promesses exécrables. Certainement, en effet, son livre sera lu (en dehors du public catholique qui sait la nullité absolue d'un serment prêté dans un dessein coupable) par beaucoup de francs-maçons honnêtes gens qui voudront voir clair dans les ténèbres où leurs maîtres les tiennent. Aussi l'auteur a-t-il consacré la première partie du premier volume à l'histoire de la scandaleuse exclusion dont il fut victime de la part de cette société. Après les succès retentissants de ses premières œuvres irreligieuses, Léo Taxil fut pour ainsi dire enrôlé de force ; à peine admis, il fut remarqué pour son indépendance et son hostilité à l'égard des formes ridicules de l'initiation. Il avait cru pour son malheur, lui membre du *Temple des amis de l'honneur français*, pouvoir user des droits reconnus à tous les frères par la constitution maçonnique. Il ignorait encore que les chartes rédigées sous l'inspiration du père du Mensonge doivent être ordinairement interprétées au sens des mots.

On décida vite en haut lieu son expulsion et il fut accusé notamment d'avoir produit dans son journal de fausses lettres de Victor Hugo et de Louis Blanc. On obtint de ces deux illustres francs-maçons une déclaration formelle qu'ils n'avaient rien écrit à Léo Taxil. Celui-ci arriva à retrouver les originaux des deux lettres et les montra. Rien n'y fit, il fut exclu ; on a envie de dire : invalidé.

Cela se passait quatre ou cinq ans avant sa conversion ; ou le voit, il se trouvait donc dès lors délié de tout serment qu'il n'avait promis le silence qu'autant que la secte jurait aide et protection ; d'autant plus qu'elle le poursuivait au dehors des plus abominables calomnies.

La deuxième partie du tome premier est consacrée à une énumération des principales divisions de la Franc-maçonnerie qui couvre le globe entier de ses dix-sept mille loges comprenant un million de maçons. (A suivre). ANDRÉ.

1^{er} vol. in-12, prix 7 fr. les 2 vol. ou 3 fr. 50 le vol. Librairie Letouzey et Ané, 51, rue Bonaparte, Paris. Envoi par retour du courrier contre mandat-oposte).

MARCHÉS

Nos marchés sont toujours dans le même état et les prix tout à fait stationnaires. On ne veut plus de baisse et les vendeurs remportent sans hésiter leurs échantillons plutôt que de se laisser tenter. Les besoins d'argent sont moins pressants, puis le spectre enchanteur des nouveaux droits sur les céréales a passé en brillant devant les yeux des détenteurs. Les stocks s'épuisent petit à petit, les importations étrangères ont perdu de leur importance, qui sait ce que l'avenir réserve ?

Le temps s'est montré un peu plus favorable pour les blés, les premières neiges ont fait leur apparition, et fort heureusement car elles arrêteront une végétation qui aurait pu compromettre les récoltes. Nous ajouterons en terminant que les blés partout ont bien levé, et que jusqu'à présent on est en droit de concevoir les plus légitimes espérances.

GRAINS

Blés du Dauphiné.	21 50 à 21 75
— Lyonnais.	21 75 22 »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.	
Blés de Bresse.	21 75 à 22 »
Blés du Bourbonnais.	22 50 à 22 75
— Nivernais.	22 50 à 22 75
— Bourgogne.	22 50 à 22 75
Farines — Tendances toujours faible, vente peu facile, les prix sont toujours discutés, mais les détenteurs ne cèdent pas.	
Farine de commerce 1 ^{er} choix, les 125 k. 43 » à 44 »	
— 1 ^{re} ordinaire.	41 » à 42 50
— ronde.	37 » à 38 50
— de boulangerie 1 ^{re}	45 » à 47 50
— ronde.	38 » à 38 50

Sons. — Offres nombreuses, prix meilleurs sans grand changement. Gros sons 1^{er} 10,50 à 11 ; ordinaires, 10,25 à 10,75 ; recoups, 10,50, fleurages blancs, 14 à 14,25 ; fleurages bis, 12,50 à 13,25.

Avoines. — Bonne vente, prix toujours bien tenus, demandes régulières aux prix suivants :

Avoines du Dauphiné.	18 25 à 18 75
Bresse.	» » à » »
Bourbonnais.	18 75 à 19 »
Bourgogne.	18 50 à 18 75
De Gray.	17 25 à 17 75

Seigle. — Les prix actuels sont toujours de 13,75 et 14,25 les 100 kil. rendus à domicile.

FOURRAGES

Sans changement de prix.	
Foin de pays. les 125 k. 11 » à 11 50	
— de Bourgogne.	13 50 à 13 25
Paille de froment.	7 50 à 7 75
— de seigle.	7 » à 7 50
— d'avoine.	7 50 à 8 »
Regains.	9 50 à » »
Luzerne.	10 » à 10 50
Espargettes.	9 50 à 10 »

BESTIAUX

Bœufs. — Il semble que la vente se ferait plus active. Les quelques froids que nous avons eu en seraient-ils la cause. Sans être bien en hausse appréciable les prix cependant sont plus fermes de 115 à 150 fr.

Veaux. — Les approvisionnements pour notre marché sont faibles. Les veaux cependant ne sont pas rares, mais on les tient à de haut prix, tout ce qui vient sur le marché s'enlève actuellement de 110 à 140 fr.

Moutons. — Vente bonne, prix en hausse sur un approvisionnement de plus de 1.000, à peine 50 ont été renvoyés.

Porcs. — Le marché continue à avoir bonne allure tout se vend à peu près, moins cependant les pièces tout à fait inférieures, prix extrêmes, 92 à 102 fr.

THOM. LEP.

Le Propriétaire : DUVERGIER

LYON — IMP. COMM. ALP ET ASSOCIÉS, 10, rue de la République.

AUX MÉDAILLES

MAISON
J. C. SIMIAN
LYON



74 et 76
RUE DE
L'HOTEL-DE-VILLE

ETRENNES UTILES

Grand choix d'articles haute nouveauté, tel que mules, coins de feu et pantouffles pour étrences à des prix exceptionnels de bon marché. Chaussures de cérémonie pour bals et visites.

SPÉCIALITÉ DE BAS ET DE SOULIERS POUPEE

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, les Magasins seront ouverts les Dimanches 20 et 27.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des Jeunes Personnes

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT — Du 1^{er} janvier au 31 décembre
Éditions avec annexes, gravures, Édition texte seul, sans annexes,
planches de broderies, patrons, ni gravures,
dessins.

Paris et Départements. . 12 fr. Paris et Départements. . 6 fr.
Envoyer un mandat-poste
à l'ordre de M. A. Vitton, gérant, 76, rue des Saints-Pères
PARIS

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 fr., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr.
édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

RIVIER Sœurs

80, rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Rue Centrale, 43

GRAND CHOIX

CHAPEAUX, COIFFURES

EN TOUTES SORTES

Pour Hommes, Dames et Enfants

PRIX EXCEPTIONNELS

AU CANON D'OR

10, rue Bellecordière

BON-GARCIN

Fabrique de malles

En tous genres, Sacs de voyage
Gibecières Cartables

UN JEUNE HOMME de 17 ans con-
naissant la draperie, désire
trouver un emploi, bonnes
références, s'adresser au bureau
du Journal.

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il
dit est bien dit et que ce qu'il
fait est bien fait. » PIS IX.

Se trouve dans nos Bureaux

La Franc-Maçonnerie démasquée

REVUE MENSUELLE
Des doctrines et faits maçonniques

Publication grand in-8 de 48 pages
— Un an : 5 fr. ; six mois : 3 fr. Union
postale : un an, 6 fr. ; six mois, 3 fr. 50.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

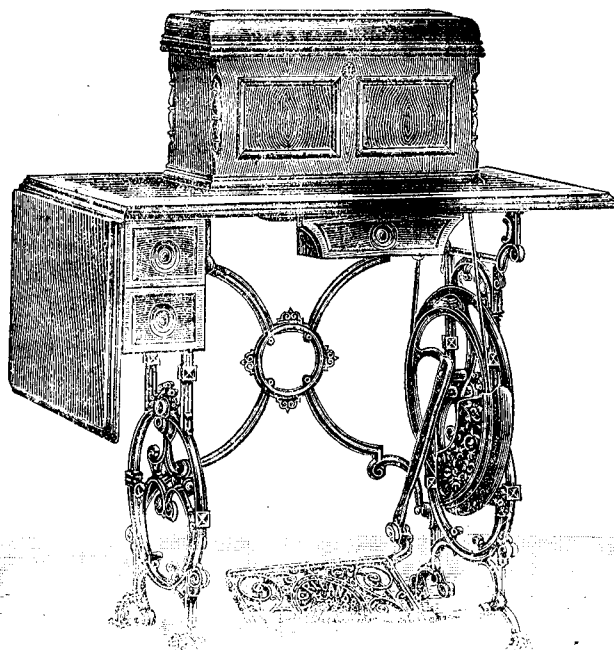
Bulletin hebdomadaire illustré

DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Abonnements pour la France : un
an, 10 fr. Bureaux : rue d'Auvergne, 6,
Lyon.

LA NEW-ORLÉANS

MODÈLE TYPE DE LA MACHINE A BRAS ÉLEVÉ



Tout ce que l'art mécanique appliqué à l'industrie de la machine à coudre a produit de meilleur et de plus nouveau est réuni dans cette machine hors ligne.

Seule Maison de Vente pour la France et l'Algérie
61, rue de la République et 7, place de la Charité à Lyon

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr. ; DÉPARTEMENTS, 16 fr. ; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr. ; DÉPARTEMENTS, 22 fr. ; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRANGE, rue Soufflot, 15.